

19 juin 2020

« Ségur de la santé » : le CESER s'interroge sur la démarche et attend une réforme structurelle de fond du système de santé

La pandémie de la Covid-19 a constitué une déflagration d'ampleur historique pour notre société dans son ensemble. Les personnels de notre système de santé et de notre hôpital public, en première ligne de la gestion de crise, ont fait preuve d'un engagement sans faille.

Saisissant l'opportunité de la démarche de concertation lancée par le Gouvernement, même si elle soulève interrogations et réserves, le CESER Nouvelle-Aquitaine rend une nouvelle fois hommage à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à faire en sorte que notre pays sorte de cette pandémie dans les meilleures conditions possibles.

Ayant aussi été mobilisé et « au travail » ces derniers mois, le CESER propose sa propre analyse et tient à exprimer les attentes d'acteurs sociaux, économiques et associatifs engagés dans leurs territoires, préalablement à un travail plus approfondi qui sera conduit par l'assemblée consultative sur ce thème de la santé.

A très court terme, une véritable négociation doit apporter des réponses au besoin de revalorisation et de mise en perspective pour certains métiers du secteur hospitalier mais aussi médico-social et social en portant une attention particulière aux métiers « invisibles » du soin et de l'accompagnement.

Dans un second temps, c'est une réponse structurelle de fond qui est attendue. L'issue du Ségur de la santé ne doit pas être un énième plan pour l'hôpital ou une énième réforme du système de santé. Il faut dessiner collectivement et démocratiquement le nouveau système de santé de demain et se donner enfin les moyens (budgétaires, organisationnels et de gouvernance) pour le mettre en œuvre.

Dans cette perspective, le CESER affirme ses priorités qui sont :

- Réorganiser le système de santé pour mieux répondre aux besoins des territoires, des patients et des professionnels.
- Concrétiser enfin le virage préventif et favoriser le décloisonnement de la politique publique de santé.
- Donner au système de santé les justes moyens dont il a besoin pour assurer son fonctionnement et concrétiser ces ambitions.

Il faut, enfin, adopter une approche globale de la santé, qui fasse le pont avec tous les autres champs de l'action publique : aménagement du territoire, conditions de vie - de travail - de logement - d'alimentation - d'environnement..., inégalités - pauvreté - précarité... des populations. Les approches budgétaires de la santé, de la même façon, ne peuvent se penser sans corrélation avec la politique concernant les industries de santé qui constituent de nouveaux secteurs d'emploi et sont un enjeu essentiel de maîtrise des coûts et des approvisionnements. C'est aussi une opportunité de relocalisation industrielle, en particulier en Nouvelle-Aquitaine.

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77